

détient un droit de priorité sur un million de dollars du matériel de l'entreprise. Le projet est en difficulté, mais je tiens à ce que mes collègues sachent que j'ai assumé mes responsabilités. J'ai mis fin au financement. C'est ce que j'ai ordonné de faire aux fonctionnaires de mon ministère.

Je suis un peu étonné que les députés d'en face prennent apparemment un tel plaisir à attribuer tant d'horreurs à un organisme de développement économique qui a beaucoup fait pour une région du Canada qui avait vraiment besoin d'un tel organisme.

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, il ne s'agit pas de se complaire dans les histoires d'horreur. Il s'agit de s'assurer que les fonds du gouvernement, les deniers publics, sont dépensés à bon escient. Ce n'est pas le cas en l'occurrence. Il est arrivé plusieurs fois qu'on n'ait pas dépensé les fonds publics à bon escient au Cap-Breton et ailleurs.

Je pose la question supplémentaire suivante au premier ministre à propos de la responsabilité ministérielle. Le ministre a déclaré au comité et je cite: «S'il y a eu erreur, j'en prendrai la pleine responsabilité.» Il est indiscutable qu'on a commis des erreurs. Le ministre l'a reconnu. La responsabilité ministérielle signifie-t-elle encore quelque chose alors? N'est-il pas temps que le premier ministre relève ce ministre de ses fonctions?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, si prendre ses responsabilités en faisant ce qu'il faut faire équivaut à ce que les collègues du député considèrent comme une cause de démission, voilà effectivement une notion nouvelle de la responsabilité ministérielle.

Je répète encore que l'APECA, avec l'aval de certains députés néo-démocrates et du Parti libéral, a apporté des modifications à certaines règles régissant le développement économique. La Chambre ne doit pas oublier que plus d'un milliard de dollars, une somme bien méritée d'ailleurs, ont été investis au Cap-Breton dans le cadre de divers programmes d'aide.

Nous tentons de rentabiliser nos investissements et de mieux planifier le développement régional, et c'est pour cela que nous avons retenu dernièrement les services de M. Tony Braise, un homme d'affaires respecté de Terre-Neuve, à qui nous avons demandé de dresser le bilan de ce que nous avons fait de bien et de mal au Cap-Breton,

et j'espère que tous nos collègues d'en face nous soutiendront dans cette démarche.

* * *

[Français]

LA COLLINE PARLEMENTAIRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

La semaine dernière, le journal *Le Droit* écrivait que votre ministère projette la construction d'un stationnement et d'un centre commercial sous le Parlement, au coût de 68 millions de dollars.

Est-ce que le ministre peut nous dire aujourd'hui que ce projet est inutile quand tous les députés ont un stationnement à l'air libre comme tous les travailleurs d'usine au Canada et que nous avons d'autres priorités que ce stationnement et que ce centre commercial?

[Traduction]

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je tiens à faire savoir à la Chambre qu'il s'agit là d'un document de travail que certaines personnes apparemment atteintes de «constructivisme» ont largement diffusé.

Des voix: Oh, oh!

M. Mackay: Bien que nous ayons effectivement besoin de plus de places de stationnement et d'autres installations, je n'éprouve pas particulièrement d'attrait pour ce projet. Je tiens à donner à mon collègue l'assurance que le gouvernement n'a pas débloqué de crédits ni pris de décision concernant ce projet, et que pour ma part, je suis loin d'y être gagné.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, c'est au ministre du Commerce extérieur que je m'adresse. Le gouvernement a annoncé récemment que le Canada devait participer avec le Mexique et les États-Unis à des discussions devant servir d'amorce à des négociations en vue d'un accord de libre-échange à l'échelle nord-américaine.

Le ministre pourrait-il confirmer la déclaration du représentant commercial des États-Unis selon laquelle les trois pays se seraient entendus pour décider d'ici la fin de janvier, c'est-à-dire d'ici trois mois, si le Canada participerait à ces négociations?